

n° 21_DAJCP_SJCP_04

CONSEIL REGIONAL

21 JUILLET 2021

DELIBERATION

**ELECTION DE LA COMMISSION DE CONCESSION
ET DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC**

Le Conseil régional convoqué par son Président le 8 Juillet 2021, s'est réuni le 21 Juillet 2021 au siège de la Région Bretagne, sous la présidence de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président du Conseil régional.

Etaient présents : Madame Delphine ALEXANDRE, Monsieur Olivier ALLAIN, Monsieur Nicolas BELLOIR, Monsieur Yves BLEUNVEN, Monsieur Tristan BRÉHIER (jusqu'à 18h50), Monsieur Gaël BRIAND, Madame Gaby CADIOU, Monsieur Nil CAOUISSIN, Madame Fanny CHAPPÉ, Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Monsieur André CROCQ, Monsieur Daniel CUEFF, Madame Forough DADKHAH, Monsieur Olivier DAVID, Monsieur Florent DE KERSAUSON, Monsieur Gérard DE MELLON, Monsieur Stéphane DE SALLIER-DUPIN, Madame Claire DESMARES-POIRRIER, Madame Virginie D'ORSANNE, Madame Julie DUPUY, Monsieur Benjamin FLOHIC (jusqu'à 17h55), Madame Laurence FORTIN, Monsieur Maxime GALLIER, Madame Anne GALLO, Madame Aziliz GOUEZ (en visioconférence), Madame Gladys GRELAUD, Madame Alexandra GUILLORE, Monsieur Christian GUYONVARCH, Monsieur Loïc HENAFF, Monsieur Philippe HERCOUËT, Madame Kaourintine HULAUD, Madame Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Madame Katja KRÜGER, Madame Émilie KUCHEL, Madame Carole LE BÉCHEC, Monsieur Olivier LE BRAS, Madame Agnès LE BRUN, Madame Isabelle LE CALLENNEC, Monsieur Patrick LE DIFFON, Monsieur Marc LE FUR (jusqu'à 17h), Monsieur Patrick LE FUR, Madame Aurélie LE GOFF, Monsieur Fabien LE GUERNEVÉ, Monsieur Loïc LE HIR, Madame Gaël LE MEUR, Madame Gaëlle LE STRADIC, Monsieur Arnaud LÉCUYER, Madame Béatrice MACÉ, Monsieur Bernard MARBOEUF, Madame Aurélie MARTORELL, Madame Véronique MÉHEUST, Monsieur Paul MOLAC (jusqu'à 17h50), Monsieur Yvan MOULLEC, Madame Gaëlle NICOLAS, Monsieur Goulven OILLIC, Monsieur Denis PALLUEL (jusqu'à 18h35), Madame Mélina PARMENTIER, Madame Anne PATAULT, Madame Isabelle PELLERIN, Monsieur Fortuné PELLICANO, Monsieur Gilles PENNELLE, Monsieur Stéphane PERRIN, Monsieur Ronan PICHON, Monsieur Pierre POULIQUEN, Madame Christine PRIGENT, Madame Astrid PRUNIER, Monsieur Michaël QUERNEZ, Monsieur Guillaume ROBIC, Madame Claudia ROUAUX, Monsieur Stéphane ROUDAUT, Madame Régine ROUÉ, Madame Ana SOHIER, Madame Stéphanie STOLL, Madame Valérie TABART, Madame Renée THOMAÏDIS, Monsieur Arnaud TOUDIC, Monsieur Jérôme TRÉ-HARDY, Monsieur Christian TROADEC, Monsieur Simon UZENAT, Madame Marie-Pierre VEDRENNE, Madame Adeline YON-BERTHELOT.

Avaient donné pouvoir : Monsieur Tristan BRÉHIER (pouvoir donné à Madame Anne Patault à partir de 18h50), Monsieur Benjamin FLOHIC (pouvoir donné à Monsieur Arnaud TOUDIC à partir de 17h55), Monsieur Marc LE FUR (pouvoir donné à Monsieur DE SALLIER-DUPIN à partir de 17h),

Madame Anne LE HÉLANFF (pouvoir donné à Monsieur Yves BLEUNV (pouvoir donné à Madame Kaourintine HULAUD à partir de 17h50), Madame Fanny CHAPPÉ), Monsieur Denis PALLUEL (pouvoir donné à partir de 18h35).

Envoyé en préfecture le 21/07/2021 à 11h00
Reçu en préfecture le 21/07/2021 à 11h00
Affiché le 21/07/2021 à 11h00
Madame Régine ROUE
ID : 035-233500016-20210721-21DAJCPSP04-DE

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment sa Quatrième Partie, ainsi que les articles L1411-1 et suivants

Au vu du rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional ;

Au vu des listes de candidats déposées auprès du Président du Conseil régional et établies comme suit :

| Liste A (Majorité) | Liste B (Hissons haut la Bretagne) | Liste C (Ecologistes de Bretagne et Breizh a gleiz) | Liste D (Nous la Bretagne) |
|-----------------------------------------------------|------------------------------------|-----------------------------------------------------|----------------------------|
| Titulaires | | | |
| Carole Le Béhec Arnaud Toudic Gladys Grelaud | Véronique Méheust | Ana Sohier | Anne Le Héanff |
| Suppléants | | | |
| Stéphane Perrin Jérôme Tré-Hardy Daniel Cueff | Maxime Gallier | Goulven Oillic | Marie-Pierre Védrenne |

Le Conseil régional ayant décidé à l'unanimité de procéder à l'élection au vote à scrutin public, conformément à l'article L. 4132-14 du Code général des collectivités territoriales

Et, après avoir procédé aux opérations de vote sur la base de la représentation proportionnelle au plus fort reste sur la base des 4 listes déposées,

CONSTATE LES RESULTATS SUIVANTS

La liste A obtient 40 voix, la liste B obtient 14 voix, la liste C obtient 12 voix, la liste D obtient 9 voix (75 suffrages exprimés, le groupe rassemblement national s'abstient).

Sont élus membres de la Commission de concession et de délégation de service public :

| Liste A (Majorité) | Liste B (Hissons haut la Bretagne) | Liste C (Ecologistes de Bretagne et Breizh a gleiz) |
|-----------------------------------------------------|------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| Titulaires | | |
| Carole Le Béhec Arnaud Toudic Gladys Grelaud | Véronique Méheust | Ana Sohier |
| Suppléants | | |
| Stéphane Perrin Jérôme Tré-Hardy Daniel Cueff | Maxime Gallier | Goulven Oillic |